



LEXIQUE ECONOMIE

A

Acte unique européen : accord signé en 1986 par les douze pays membres de la Communauté économique européenne (CEE), qui prévoit la création d'un marché intérieur unique.

Action : titre de propriété négociable représentant une partie du capital d'une société (SA, SAS...), rémunéré par une fraction des bénéfices, les dividendes.

Administration publique : unité de production de services non marchands. Elle concerne les administrations centrales, c'est-à-dire l'État (ministères...), les administrations publiques locales (communes, départements, régions) et les administrations de Sécurité sociale. Le financement provient des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales).

Agent économique : agent qui se définit par son autonomie de décision et réalise des opérations économiques. Les principaux agents économiques sont les ménages, les entreprises, l'État, les institutions financières (les banques) et un agent fictif, l'extérieur. Ils exercent une activité, perçoivent des revenus, accumulent du capital, prêtent et empruntent.

Autarcie : isolement commercial d'un pays par rapport au reste du monde.

Autofinancement : moyen(s) de financement généré(s) par l'activité de l'entreprise. Ils se composent des bénéfices non distribués et des amortissements.

B

Banque (institution financière) : entreprise qui reçoit des fonds du public (dépôts ou épargne) qui sont réemployés et permettent d'accorder des crédits. Elle effectue également diverses opérations financières (ex. : opérations de Bourse), ainsi que la mise à la disposition de ses clients des moyens de paiement (chèque, carte bancaire, virement...).

Banque centrale européenne (BCE) : banque centrale unique des douze pays qui ont adopté l'euro. Elle est chargée de définir et de conduire la politique monétaire dans la zone euro. Elle assure le contrôle de la création monétaire en euros.

Barrière non tarifaire : ensemble de mesures (contingentements, quotas, normes techniques ou sanitaires) autres que les tarifs douaniers, prises dans le but de limiter les entrées de produits étrangers sur le territoire.

Barrière tarifaire : droit de douane prélevé sur les produits importés dans le but d'en accroître le prix.

Besoin de financement : situation d'un agent économique qui a une épargne inférieure aux investissements qu'il souhaite réaliser.

Besoin économique : besoin dont la satisfaction nécessite une transformation humaine. Il n'est pas satisfait par l'environnement naturel. Il donne naissance à une demande marchande.

Bien collectif : bien ou service qui, une fois produit, profite même à ceux qui ne le payent pas; de plus, le fait de le consommer ne le rend pas indisponible pour les autres (ex. : éclairage public).

Bien économique : bien qui permet de satisfaire un ou des besoins économiques. Il existe en quantité limitée et peut s'échanger sur un marché. Les biens économiques peuvent être matériels (objets), immatériels (services), individuels, collectifs, de consommation, de production, durables, non durables.

Budget de l'État : loi de finances votée par le Parlement qui prévoit l'ensemble des recettes et des dépenses de l'État pour une année civile.

C

Capacité de financement : épargne des agents économiques disponible pour d'autres agents.

Capital : terme désignant d'une part une somme d'argent accumulée grâce à un effort d'épargne qui, placée, donne naissance à un revenu, et d'autre part, un facteur de production (les machines).

Capital technique (ou fixe) : ensemble des moyens de production durables (bâtiments, machines, terrains...).

Carré magique de KALDOR : représentation graphique des quatre principaux indicateurs économiques d'un pays (taux de croissance du PIB, taux de chômage, taux d'inflation et solde de la balance des transactions courantes).

Chômage : situation de personnes sans emploi, disponibles pour travailler et recherchant effectivement un emploi.

Chômage conjoncturel : chômage résultant d'un ralentissement temporaire de la croissance économique.

Chômage frictionnel : chômage résultant du temps nécessaire à un chômeur pour trouver un emploi équivalent.

Chômage structurel : chômage lié aux déséquilibres structurels de l'économie (déclin d'activités traditionnelles, inadaptation des qualifications, etc.).

Coefficient budgétaire : part d'un poste budgétaire (ex. : alimentation, transport) dans les dépenses totales de consommation.

Commerce international : échanges de biens et de services entre nations. Il est mesuré par le total des exportations et celui des importations mondiales.

Commerce intra firme : échanges de biens et de services au sein d'une firme multinationale entre ses différentes filiales.

Commerce intra régional : commerce entre les différents pays qui composent un espace régional intégré ou bloc régional.

Compte (ou balance) des transactions courantes : désigné aussi sous les termes « balance des opérations courantes », « balance des paiements courants » ou « balance courante », ce compte statistique retrace l'ensemble des échanges de biens et de services entre un pays donné et l'étranger.

Consommation : destruction immédiate ou progressive de biens ou de services dans le but de satisfaire des besoins.

Cotisation sociale : prélèvement obligatoire effectué sur les revenus des salariés et des travailleurs indépendants destiné à financer la protection sociale.

Création monétaire : la monnaie est émise par l'ensemble du système bancaire. Les banques participent à la création de monnaie par le crédit.

Crédit : ressources prêtées par une banque ou un établissement financier à un agent économique qui, en contrepartie, paiera des intérêts et remboursera le capital du prêt.

Croissance économique : accroissement durable de la production globale d'une économie. Ce phénomène quantitatif est mesuré par l'augmentation du produit intérieur brut (PIB).

D

Déflation : baisse du niveau général des prix.

Demande : quantité de produits que les acheteurs sont prêts à acquérir à un certain prix.

Demande d'emploi en fin de mois (DEFM) : demande émanant d'une personne inscrite à

l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi) déclarant être à la recherche d'un emploi.

Désinflation : ralentissement de la hausse des prix. On assiste toujours à une hausse des prix, mais à un niveau moindre que la période précédente.

Développement : transformation des structures démographiques, économiques et sociales, qui permettent et accompagnent la croissance économique et l'élévation des niveaux de vie.

Développement durable : mode de développement qui permet de répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité pour les générations futures de satisfaire les leurs.

Division du travail : la plupart des agents économiques ne produisent pas eux-mêmes tous les biens ou les services qui peuvent satisfaire leurs besoins. Ils vont se spécialiser et acquérir, grâce à leurs revenus, les biens nécessaires à la satisfaction de leurs besoins.

E

Économie : science qui a pour objet l'étude de la production, de la répartition et de la consommation des biens ou services rares.

Économie d'échelle : diminution des coûts fixes unitaires due à l'augmentation des quantités produites, car les charges fixes sont réparties sur une plus grande production.

Économie de marché : économie dans laquelle le marché joue un rôle central pour assurer la régulation des échanges entre des ménages et des entreprises.

Économie du savoir (et de la connaissance) : forme actuelle de l'économie qui se traduit par la part grandissante de l'investissement immatériel sous la forme de dépenses d'éducation et de formation, de recherche et développement, et d'innovation tant technologique qu'organisationnelle.

Effet externe (ou externalité) : conséquence sur les tiers des décisions prises par un agent économique, qui peuvent être heureuses (externalités positives) ou malheureuses (externalités négatives).

Élasticité-prix : sensibilité de la demande d'un produit à la variation de son prix.

Élasticité-revenu : sensibilité de la demande d'un produit à la variation du revenu du ménage.

Entreprise : unité de production qui vend ses produits sur un marché, Elle produit des biens et des services marchands.

Entreprise publique : entreprise contrôlée majoritairement par l'État.

Épargne : part du revenu disponible qui n'est pas consommée.

État : forme d'organisation de la vie politique, économique et sociale.

Euro : monnaie unique européenne qui, depuis le 1er janvier 1999, s'est substituée aux monnaies nationales des douze pays faisant partie de l'Union économique et monétaire (UEM).

Expansion : hausse de la production d'un pays pendant une courte période.

Extérieur : ensemble des agents économiques qui n'effectuent pas d'opérations économiques sur le territoire national pendant un an ou plus.

F/G

Facteur de production : élément mis en œuvre dans le cadre du processus de production (travail et capital).

Financement de l'économie : financer l'économie, c'est assurer l'ajustement entre les capacités de financement de certains agents économiques et les besoins de financement d'autres agents.

Financement direct (ou finance directe) : financement externe qui consiste en une mise en rapport directe de l'emprunteur et de l'agent qui le finance.

Financement indirect (ou finance indirecte) : financement externe réalisé par

l'intermédiation bancaire.

Financement interne: autofinancement : un agent économique finance ses investissements grâce à sa propre épargne.

Firme multinationale (FMN) : entreprise qui développe son activité productive grâce à une ou plusieurs filiales établies à l'étranger.

Fluctuation économique : variation des grandeurs économiques (production, croissance économique).

Formation brute de capital fixe (FBCF) : valeur des biens durables acquis pour être utilisés pendant au moins un an dans le processus de production (définition de l'INSEE).

GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) : accord général sur les tarifs douaniers et le commerce conclu en '947. En vigueur jusqu'en '995, il avait pour objectif de restaurer le libre-échange et d'abandonner définitivement un certain nombre de pratiques protectionnistes.

I

Impôt direct : impôt supporté par les agents économiques qui le payent (ex. : impôt sur le revenu).

Impôt indirect : impôt répercuté dans les prix des produits, il est payé par le consommateur (ex. : TVA).

Indice de développement humain (IDH) : indicateur de développement publié par les Nations unies. Il synthétise plusieurs indicateurs: PIS par habitant, espérance de vie à la naissance, taux d'alphabétisation des adultes et taux de scolarisation.

Indice de pauvreté humaine (IPH) : indicateur de développement humain qui permet d'appréhender l'étendue de la pauvreté au sein d'un pays.

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument statistique utilisé chaque mois par l'INSEE pour mesurer l'évolution du niveau général des prix.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) : indice des prix utilisé pour effectuer des comparaisons entre les différents pays de l'Union européenne.

Inflation : déséquilibre économique qui se caractérise par une hausse du niveau général des prix.

Inflation par la demande : hausse du niveau général des prix qui résulte d'une demande supérieure à l'offre.

Inflation par les coûts : hausse du niveau général des prix qui résulte de l'accroissement des coûts de production.

Intermédiation : situation dans laquelle une banque collecte des ressources auprès des agents économiques qui ont des capacités de financement, et effectue des prêts au profit de ceux qui ont des besoins de financement.

Interventionnisme : doctrine qui attribue à l'État une fonction de contrôle de l'activité économique sans faire disparaître la régulation par le marché.

Investissement : acquisition de biens de production (machines, bâtiments, équipements...) qui vont servir plusieurs fois au cours du processus de production. Pour les ménages, les investissements correspondent aux achats de logement.

Investissement direct à l'étranger (IDE) : engagement de capitaux effectué en vue d'acquérir un intérêt durable, voire une prise de contrôle, dans une entreprise exerçant ses activités à l'étranger (création, rachat ou prise de participation).

L

Libéralisme : doctrine économique qui cherche à limiter l'action et l'influence de l'État dans l'économie.

Libre-échange : doctrine économique qui prône la suppression de toute entrave aux échanges entre pays.

Loi de l'offre et de la demande : si le prix d'un bien augmente, les quantités demandées de ce bien diminuent et les quantités offertes vont augmenter. À l'inverse, si le prix d'un bien baisse, la demande de ce bien augmente et l'offre diminue.

M/N

Marché : lieu de rencontre entre l'offre de vendeurs et la demande d'acheteurs dans le but de réaliser un échange.

Marché commun : ensemble de pays qui décident de laisser circuler librement les marchandises, les services, les travailleurs et les capitaux.

Marché de concurrence pure et parfaite : la concurrence est qualifiée de pure et parfaite si elle répond aux cinq hypothèses suivantes: atomicité (nombreux acheteurs et vendeurs), homogénéité (les produits échangés sont identiques et substituables), transparence (l'information est totale), libre entrée sur le marché, mobilité des facteurs de production.

Marché financier : marché des capitaux à long terme où s'échangent des valeurs mobilières, principalement des actions et des obligations.

Marché du travail : marché qui met en relation l'offre de travail des salariés (ou demande d'emploi) et la demande de travail des entreprises (ou offre d'emploi).

Marché unique (ou marché intérieur) : marché commun qui garantit la libre circulation des marchandises, des services, des travailleurs et des capitaux.

Masse monétaire : quantité de monnaie en circulation. Elle est représentée par les avoirs détenus par les agents non financiers.

Ménage : ensemble des occupants d'un même logement, qu'ils aient ou non des liens de parenté. La fonction principale du ménage est la consommation.

Mondialisation : processus par lequel la production et les échanges tendent à s'affranchir des contraintes imposées par les frontières et la distance. Elle conduit à l'interdépendance des économies.

Monnaie : ensemble de moyens de paiement dont disposent les agents économiques pour régler leurs transactions.

Monnaie fiduciaire : monnaie fondée sur la confiance (pièces et billets dont la valeur faciale est supérieure à la valeur intrinsèque).

Monnaie scripturale : sommes inscrites sur les comptes à vue dans les banques.

Monopole : structure de marché où il n'y a qu'un seul vendeur (offre) face à de très nombreux acheteurs (demande).

Nouveau pays industrialisé (NPI) : pays en développement connaissant une forte industrialisation.

O

Obligation : titre de créance, à long terme, rémunéré par un intérêt fixé au moment de l'émission.

Offre : quantité de produits que les vendeurs souhaitent vendre à un prix donné.

Oligopole : structure de marché confrontant quelques vendeurs (offre) à une multiplicité d'acheteurs (demande).

OMC (Organisation Mondiale du Commerce) : organisation internationale qui a succédé au GATT le 1er janvier 1995. Elle est chargée d'organiser la négociation d'accords commerciaux internationaux et de surveiller leur application.

ORD (Organe de Règlement des Différends) : organe chargé, dans le cadre de l'OMC, d'arbitrer les conflits commerciaux.

P

Pacte de stabilité et de croissance (PSC) : pacte qui fixe des règles limitant les déficits publics des pays dans les mêmes limites que celles exigées pour le passage à l'euro (déficit public inférieur à 3 % du PIB).

Parité de pouvoir d'achat (PPA) : équivalence entre le pouvoir d'achat d'une unité monétaire et le pouvoir d'achat de n unités monétaires d'un autre pays.

Pauvreté monétaire : situation d'une personne ou d'un groupe de personnes dont les revenus sont insuffisants.

Pays en développement (ou pays en voie de développement) : pays qui a entamé un processus de développement sans avoir atteint le stade des pays développés.

Pays les moins avancés (PMA) : pays les plus défavorisés de la planète.

Politique budgétaire : instrument de la politique économique qui consiste à utiliser le budget de l'État (ensemble des recettes et des dépenses), dans le but d'assurer la stabilisation de la conjoncture et de soutenir la croissance.

Politique conjoncturelle : politique à court terme menée en vue de minimiser les fluctuations de cycles économiques autour d'une tendance de croissance. Elle vise à rétablir les grands équilibres.

Politique de l'emploi : politique visant à réduire le chômage par une action directe ou indirecte sur la création d'emplois.

Politique de relance : politique conjoncturelle qui agit sur la demande (consommation, investissement), afin d'accroître la production et l'emploi.

Politique de rigueur : politique conjoncturelle destinée à freiner la croissance de la demande pour réduire la hausse du niveau général des prix.

Politique économique : ensemble des mesures prises par l'État pour atteindre les objectifs fixés à l'aide de divers instruments.

Politique économique européenne : politique agricole commune (PAC), politiques industrielle, de la concurrence, de l'emploi, de l'environnement menées dans le cadre de l'Union européenne.

Politique monétaire : instrument de la politique économique qui vise à influencer sur les taux d'intérêt et, par ce biais, sur l'inflation. Dans la zone euro, elle est menée par la Banque centrale européenne (BCE).

Politique structurelle : composante de la politique économique qui a pour objectif de modifier en profondeur le fonctionnement de l'économie.

Principe de précaution : principe qui incite les décideurs à agir de façon préventive en situation de risque grave mais aléatoire.

Population active : ensemble des personnes qui exercent une activité rémunérée et celles à la recherche d'un emploi (chômeurs).

Prélèvement obligatoire : prélèvement composé des impôts et des cotisations sociales.

Production : la combinaison de travail humain et de capital (machines...), permet la création de biens et de services pour satisfaire les besoins individuels et collectifs.

Productivité : rapport entre un volume de production et le volume des moyens nécessaires à sa réalisation (heures de travail, nombre de salariés, machines...).

Produit intérieur brut (PIB) : somme des valeurs ajoutées des différents agents économiques pendant une année.

Profit : revenus de l'entreprise qui, pour une partie, vont permettre de rémunérer les propriétaires (bénéfices distribués) et qui, pour une autre, conservés dans l'entreprise, vont constituer de nouveaux moyens de financement (autofinancement).

Progrès technique : ensemble des éléments qui permettent de mettre en place une nouvelle organisation des facteurs de production (capital et travail) et d'accroître la productivité.

Protectionnisme : ensemble de mesures qui ont pour objectif de protéger un pays de la concurrence étrangère.

R/S

Récession : ralentissement de la hausse de la production: le taux de croissance diminue par rapport à la période précédente.

Redistribution : opération de l'État et des organismes de Sécurité sociale consistant à prélever des impôts et des cotisations sociales pour verser ensuite des prestations sociales ou revenus de transfert.

Régionalisation (des échanges) ou régionalisme : constitution par un groupe de pays d'un espace économique intégré (bloc régional) dans lequel les barrières douanières sont réduites puis généralement supprimées.

Revenu disponible : revenu des ménages après impôts et cotisations sociales disponible pour consommer et épargner.

Revenus primaires : ensemble des revenus dont les ménages bénéficient en contrepartie de leur participation directe (revenus d'activité) ou indirecte (revenus du capital et de la propriété) à la production de richesse.

Round ou cycle de négociation : négociations du GATT qui se déroulaient sous forme de cycles de négociations ou rounds.

Secteur : ensemble des entreprises qui ont la même activité principale.

T

Taux de chômage : rapport entre le nombre de chômeurs et la population active.

Traité de Maastricht : traité signé en février '92 qui institue une Union économique et monétaire (UEM) avec l'adoption d'une monnaie unique, l'euro.

Traité de Rome : accord signé en '57 par la France, l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas et l'Italie, instituant la Communauté économique européenne (CEE). L'objectif économique était de créer un marché commun.

Troc : échange direct d'un produit contre un autre produit sans usage de monnaie.

U/V

Union européenne (UE) : nom donné à l'Europe communautaire par le traité de Maastricht. Elle constitue un ensemble de vingt-cinq pays.

Union économique et monétaire (UEM) : espace économique constitué de membres d'union économique qui instaure une monnaie et une politique monétaire uniques (accord entre les pays européens pour instaurer une monnaie unique en Europe avant 2002).

Valeur ajoutée : différence entre le chiffre d'affaires de l'entreprise et la valeur des achats à d'autres entreprises appelées « consommations intermédiaires ».